

Ivana Savalli-Lestrade

Introduction

L'opposition entre grandes et petites cités est omniprésente dans l'historiographie et dans l'histoire grecques, mais dans la réalité beaucoup de cités échappaient à cette logique binaire, comme Ph. Gauthier l'a souligné dans un article fondateur, « Grandes et petites cités : hégémonie et autarcie » (*Opus* 6-8, 1987-1989, p. 187-202). Il faut envisager un large spectre de situations, avec à un extrême un nombre limité de très grandes cités et à l'autre extrême un grand nombre de très petites cités, pouvant à tout moment tomber au rang de village ou disparaître. Entre ces deux extrêmes, plusieurs grandes cités, beaucoup de cités moyen-grandes dont l'importance se déduit du contexte régional, et une foule de petites cités. Le couple de termes 'grand' et 'petit' se superpose à d'autres couples de termes opposés ('fort'/'faible', 'remarquable'/'obscur'), qui renvoient, chez les Anciens comme chez les Modernes, aux théories sur le développement institutionnel et sur la stabilité sociale, aux relations de domination entre États, à la puissance économique, aux stratégies de représentation (décor urbain, hommes illustres, fréquentation des sanctuaires, participation aux concours, etc.), à l'auto-représentation des cités (p. ex. Kyténion, « la plus grande des cités de la Métropole »). L'opposition entre grandes et petites cités nous intéresse en tant qu'opposition dialectique et dynamique, qui doit être explorée dans les divers contextes chronologiques et régionaux et se nourrir de documentations diversifiées et des questionnements, complémentaires ou dissonants, qu'elles suscitent (cf. Myrina et Samothrace).

Ce premier atelier prépare le terrain à une série d'ateliers structurés selon des perspectives régionales ou thématiques.

Roland Etienne

Grandes et petites cités : le cas des Cyclades

Qu'il y ait des grandes et des petites cités n'est qu'une évidence, mais les choses se compliquent quand il s'agit de faire de ce couple un concept historique opératoire et de définir ce qu'est une petite cité : petite par la surface ? petite par la population ? petite par les ressources ou les productions ? Tous les cas de figure se présentent : des microcosmes peuplés, des grandes îles vides, des petites riches et des grandes pauvres...De plus les petits peuvent devenir grands selon les circonstances, comme le montre le cas de Délos.

Le cas des Cyclades, étudiées avec les statistiques dont on peut disposer pour l'Antiquité et l'époque contemporaine (montant du tribut, liste d'emprunts auprès de Délos, indices sur la population, redevance des îles à la Turquie) amènent à tirer les conclusions suivantes :

- quelle que soit l'époque, il y a une hiérarchie plus complexe qu'une dichotomie entre grandes et petites cités ;
- il n'y a pas de fatalité et, au niveau individuel, il y a des changements sur le long terme ;
- cependant, globalement, il y a incontestablement une certaine stabilité des hiérarchies dans le domaine insulaire.

On ne doit pas mélanger l'analyse sociologique et l'analyse politique ; Ph. Gauthier pense, à la suite de certains textes classiques, que l'on peut assimiler petites cités et cités dépendantes ; c'est confondre me semble-t-il la taille et la puissance, ce qui ne va pas de soi. Les grands alliés d'Athènes, Samos ou Naxos fournissaient un temps à la Ligue attico-délienne des bateaux ; est-ce que ces cités étaient pour cela "petites" ? Naxos était capable de réunir 8000 hs en armes, ce qui la mettait très près des *myriandroi poleis*, la classe des citoyens étant très certainement supérieure à ce chiffre, s'il est justifié.

- enfin Ph. Gauthier pense que la période royale fut le siècle d'or des petites communautés (p. 194), dont le sort était garanti par des confédérations ; c'est peut-être vrai du IIIe s., mais la violence et la guerre étaient restées les moyens naturels de la politique : il ne faisait pas bon quand même d'être un petit, le sort de Délos en 167, celui d'Icaria, transformée en pâture par Samos (qui intervint aussi à Amorgos en envoyant une colonie), le sort d'Haliarte, donné à Athènes en 171, en sont la preuve.

Gérer les contraintes : les réponses des petites cités aux problèmes économiques

Il existe deux types de définitions possibles de la petite cité ; l'un englobe les définitions des Anciens, l'autre les définitions élaborées par les historiens actuels (comme celle du Copenhagen Polis Centre). Ces définitions ne tiennent pas compte des problèmes économiques et, de nos jours, l'on s'est encore moins occupé d'envisager les types de comportements économiques que peut induire l'appartenance à la catégorie des petites cités, quelle que soit la définition retenue. Seul Aristote, dans le livre VII de la *Politique*, a fait une part aux problèmes qui relèvent — en partie — de la vie économique en affirmant que l'autarcie était tout autant hors de portée des petites cités que des grandes. Cette affirmation peut surprendre, car elle fait de la petite cité une cité nécessairement ouverte sur les échanges extérieurs, au lieu de la présenter comme une communauté repliée sur elle-même et à l'écart des circuits économiques, comme on aurait tendance à le penser.

Comment vérifier cette affirmation ? Philippe Gauthier, dans l'article qui sert de point de départ à nos réflexions, a indiqué une piste : les traités de synœcisme, d'isopolitie ou de sympolitie qui impliquent une ou plusieurs petites cités permettent d'examiner certains des problèmes économiques qui pouvaient se poser à elles. Le traité unissant Téos et une communauté inconnue (L. Robert, *OMS VII*, p. 319-332), le traité entre Hiérapytna et Priansos (Chaniotis, *Die kretischen Verträge*, 28) ou le traité entre Myania et Hypnia (*IG IX.1.2*, 748) peuvent être retenus comme exemples, dans un corpus assez ample. Ils montrent des cités dont l'économie n'était nullement atone, mais qui produisaient des biens destinés aux marchés extérieurs et qui pouvaient aussi en dépendre pour leurs approvisionnements. On le voit dans le cas d'Hermionè et le *survey* dont cette cité d'Argolide a fait l'objet témoigne d'une réelle insertion dans des circuits d'échange. C'est aussi le cas de la communauté qui s'unit à Téos, alors que c'est une cité de l'intérieur des terres. Ses habitants produisent des laines et des textiles de grande qualité et destinés à l'exportation. Ils importent de la pourpre pour teindre leurs productions. Cette ouverture témoigne du développement plus important qu'on ne l'a dit des transports terrestres. D'une certaine manière les sources épigraphiques donnent raison à Aristote lorsqu'il décrit les petites cités comme particulièrement dépendantes de l'extérieur. Nous dirions aujourd'hui, à la manière de Horden et Purcell, qu'elles étaient elles fortement intégrées au système de la connectivité méditerranéenne.

Elles étaient par conséquent affectées par les mêmes difficultés, par exemple lorsque l'on s'attaquait à leurs liens avec l'extérieur (en cas de guerre ou bien en période de forte croissance des actes de brigandage et de piraterie) ou lorsqu'elles étaient touchées par des crises frumentaires. Face à ces problèmes, leur situation différait cependant de celle des grandes cités dans la mesure où les petites cités manquaient de la puissance nécessaire pour réagir et souffraient alors particulièrement de leur petite échelle territoriale. D'autre part, la faible taille de la cellule économique qu'elles formaient était aussi un frein économique : la terre y était moins disponible qu'ailleurs, alors que la tendance était pourtant au développement de grandes unités de production dans le domaine agricole, le crédit plus rare. Pour réagir, les petites cités n'avaient pas comme seule solution de chercher à agrandir leur territoire. Elles pouvaient aussi chercher à s'associer dans des ententes bilatérales (sympolities, isopolities, la plupart des synœcismes) ou multilatérales (*koina*).

Plus généralement, la question des coûts de transaction s'y posait aussi dans des termes un peu différents puisqu'ils étaient nécessairement plus élevés que dans une grande cité. Le

concept de coûts de transaction paraît en effet pertinent dans cette réflexion. Il souligne combien est important pour une communauté d'assurer à tous que les contrats seront respectés. Il faut pour cela éloigner les barrières douanières, élargir l'accès à la richesse foncière, assurer la justice et la sécurité du territoire, offrir des services que les cités de l'époque classique n'offraient pas. Tout cela avait un coût de plus en plus lourd. Autrement dit, être une cité devenait un luxe que beaucoup de petites cités n'avaient plus les moyens de s'offrir. Les clauses sur la justice, la défense du territoire que comportent les traités de l'époque hellénistique peuvent donc aussi être lues dans une perspective économique, en intégrant la notion de coûts de transaction. S'associer, pour des cités, était aussi un moyen de faire baisser les coûts de transaction.

Fabrice Delrieux

Monnaies de fouilles et de prospections dans l'Asie Mineure gréco-romaine. L'importance d'un matériel trop longtemps négligé dans la connaissance des petites cités.

Longtemps délaissées, souvent ingrates à étudier, les monnaies de fouilles et de prospections ont aujourd'hui toute leur part dans l'effort visant à sortir les petites cités grecques de l'ombre de puissantes voisines mieux servies par les sources. La multiplication des travaux sur le sujet au cours de ces dernières années suffit d'ailleurs à le montrer. Pionnier en la matière, Louis Robert a montré plus d'une fois tout l'intérêt de recourir à ce matériel dans l'identification d'un site, le rétablissement de circuits d'échanges ou bien la découverte de types inédits. Parmi les trouvailles de ce genre les plus récentes, nous citerons le cas d'une petite monnaie d'argent de *c.* 400 av. J.-C. trouvée à Iasos de Carie et au revers de laquelle paraît une souris. Ce type extraordinaire est un des rares témoignages iasiens, avec une statuette en terre cuite contemporaine, d'un culte rendu dans la cité, peut-être dans le temple anonyme du sanctuaire d'Artémis *Astias*, à Apollon *Smintheus*. De même, à Pompeiopolis de Paphlagonie, détruite selon la tradition à un moment du VII^e siècle de notre ère longtemps imprécis, la découverte de monnaies jusque dans les années 674-681 pourrait suggérer que le drame se joua alors que les Byzantins luttaient contre les Arabes omeyyades de Muḩāwiya I^{er}. Pour autant, si la numismatique de terrain paraît un terreau propre à faire jaillir de prometteuses recherches, elle est un outil qu'il convient de manipuler avec précaution. Ainsi, l'examen des monnaies trouvées sur des sites comme celui de Claros en Ionie (à rapprocher de Rhodes et de Thasos) montre que la géographie monétaire de l'endroit étudié ne coïncide pas toujours avec la circulation des personnes ou des marchandises.

John Ma

Grandes et petites cités au miroir de l'épigraphie classique et hellénistique

C'est souvent l'épigraphie qui nous renseigne sur la vie des petites cités, négligées dans la documentation littéraire; c'est l'épigraphie qui fait "revivre" les cités obscures. Le maniement des sources épigraphiques exige néanmoins d'être conscient de leur nature officielle et monumentale, consacrée à l'affichage d'actes d'état à des fins commémoratives ou performatives. Une petite cité peut très bien avoir une riche épigraphie, reflétant une histoire complexe de rapports politiques et diplomatiques (par exemple Délos), ou une histoire locale mouvementée, entre puissances extra-régionales, partenaires locaux et évolution sociale interne (par exemple Amyzon). L'épigraphie des "petites" cités est surtout une épigraphie des rapports entre "petits" et "grands", rapports qui construisent ces notions relatives que sont la petitesse ou la grandeur. Dans les sources épigraphiques, ces relations peuvent prendre cinq ou six formes: auto-détermination, fédéralisme, subordination, "possession", synécisme, absorption. Le cas de Chorsiai, petite cité béotienne, illustre ces cas de figure, et amène à s'interroger sur les rapports de force tels qu'ils sont médiatisés par les divers documents, qui formellement expriment la liberté mais suggèrent aussi la dépendance.

Nicolas Kyriakidis

Conclusions

La conclusion de cette journée vise à poser quelques questions simples à partir de travaux des intervenants : quelle histoire s'agit-il de faire, à partir de quelles sources, pour quelle période, sur quel objet ? À ces questions qui résument une méthode commune qui permet à différents chercheurs d'avancer de concert, la qualité des interventions permet d'en ajouter une supplémentaire : pour quels acquis ? La réponse à ces questions veut tenter de dégager quelques perspectives en vue de la poursuite des travaux ainsi engagés.

Quoique l'expression soit galvaudée de nos jours, il ne peut s'agir que d'essayer de faire une histoire totale, entreprise beaucoup plus rare qu'on ne pourrait le croire. Les différentes interventions montrent bien que l'histoire des communautés civique est faite d'un entrelacs de rapports juridiques, politiques, idéologiques, sociaux et économiques qui s'éclairent mutuellement. On ne peut comprendre le groupe humain particulier qu'est la cité si l'on ignore le contexte dans lequel il vit ou le champ d'intervention qu'il revendique. C'est donc la totalité des sources disponibles qui doivent être mobilisées. Si l'épigraphie occupe ici une place particulière, elle ne doit pas occulter les autres types de sources, notamment les vestiges matériels.

La périodisation retenue *a priori* va de la fin de l'époque archaïque à l'époque impériale, voire proto-byzantine pour un intervenant. Il y aurait sans doute lieu de s'interroger plus précisément sur les bornes qu'il convient de retenir en rapport avec la question particulière qui est posée ici (Est-il vraiment pertinent d'exclure l'époque archaïque ? Que reste-t-il de la césure du IV^e s. av. J.-C. ? Faut-il descendre jusqu'au milieu du III^e s. ap. J.-C. ? Et pourquoi pas au-delà ?).

Une première manière de traiter le sujet est d'esquisser une typologie entre les cités en fonctions de différents critères. Cette démarche, pour nécessaire, ne suffit aucunement à épuiser le questionnement. Ainsi, plusieurs des participants ont démontré que l'opposition entre petites et grandes citées n'était pas recevable *a priori* : les effets de seuil doivent être démontrés et non postulés. Ce constat est d'autant plus vrai que ces notions sont relatives : telle cité peut se trouver rangée dans l'une ou l'autre catégorie, en fonction du critère retenu ou des circonstances. C'est donc vers une approche dynamique qui étudie les cités en réseau les unes par rapport dans leurs logiques d'identité et de différenciation qu'il faut se tourner désormais.